

Bulletin d'inscription Cours et Stages 2023/2024

Nom.....
Prénom.....
Adresse

TéléphoneAdresse Email

Si enfant/ado, âge : Nom du responsable

COURS TOURNAGE (adultes 3h)

- Cours à l'unité : 65 euros. Jour/Horaire :
- Cours au trimestre : Jour :
- T1 : 540€ (Possibilité de régler en trois chèques de 180€)
- T2 : 540€ (Possibilité de régler en trois chèques de 180€)
- T3 : 486€ (Possibilité de régler en trois chèques de 162€)

STAGES (Tournage, modelage, bijoux ...)

Intitulé du stage : Date :Tarif :

-
- J'autorise l'utilisation de mon image / image de mon enfant sur les supports de communication: OUI NON
- J'autorise mon enfant à quitter seul l'atelier : OUI NON
- Personne autorisée à venir chercher mon enfant
-
- L'atelier se réserve le droit d'utiliser l'image des pièces réalisées sur ses supports de communication

Total €

Règlement par : Espèces Chèque (à l'ordre de «Écart-Type») Virement

Pour que l'inscription soit validée, merci de retourner cette fiche d'inscription, les conditions de vente et règlement intérieur signés avec les règlements des Cours/Stages et de l'adhésion. L'adresse de l'atelier se trouve en bas de page.

*J'ai pris connaissance et j'accepte les termes des conditions de vente et le règlement intérieur
Lu et approuvé.*

Fait à, le Signature :

Conditions de vente

Cours et stages – 2023/24

■ Inscription

Toute inscription est validée lors de la réception :

- Du bulletin d'inscription rempli et signé, après lecture du règlement et des conditions de vente
- Du montant total de la prestation réservée. (Un ou plusieurs chèques).

Toute inscription est définitive à réception du bulletin d'inscription.

En cas de non observation de l'une de ces conditions, au moins 15 jours calendaires avant le début de la prestation, l'atelier Ecart-type n'a aucune obligation de retenir l'inscription de l'élève.

■ Conditions d'annulation :

La réservation ou l'inscription au cours et stage vaut pour acceptation du calendrier (Dates et horaires) défini par Écart-type.

Les prestations dispensées par Écart-type sont payables comptant, par chèque, espèces ou virement, au moment de l'inscription.

En cas de paiement échelonné, l'ensemble des chèques devront être transmis et les dates d'encaissement inscrites au dos de chaque chèque.

→ Pour les stages :

- Plus de 15 jours calendaires avant le début du stage, le chèque pourra être rendu.
 - Moins de 15 jours calendaires avant le début du stage, la prestation sera due intégralement par le stagiaire.
- L'atelier se réserve le droit d'annuler une prestation en cas d'un nombre insuffisant de participants (min 4).
En cas d'annulation par Écart-type, l'élève sera remboursé de la totalité des sommes versées pour la prestation.
En cas d'interruption définitive de la part de l'élève, aucun remboursement et aucun rattrapage ne pourra être exigé.

→ Pour les inscriptions au trimestre:

- Les inscriptions aux cours sont nominatives et les absences sont non déductibles, sauf en cas de force majeure.
 - Le créneau horaire choisi vous sera réservé pendant la validité de votre carte.
- Dans l'impossibilité de venir au cours, ils sont rattrapables, selon la disponibilité des places aux autres cours.
La participation à chaque cours sera validée par un émargement de présence.
Les cours payés mais non pris ne donneront droit à aucun remboursement ou report.
En cas de déménagement le remboursement des cours au *prorata temporis* sera possible.

■ Les prix incluent :

→ Pour les stages :

Le prix comprend la mise à disposition du matériel, des matières et la première cuisson de toute la production (dégourdi) ainsi que l'émaillage puis cuisson d'une partie des pièces au choix de l'élève (le nombre de pièces incluses dépend du stage, *i.e.* 3 pour le stage de tournage).

Un tarif de 8 € sera demandé pour toute pièce émaillée supplémentaire.

→ Pour les cours :

Les prix incluent mise à disposition du matériel, des matières et les cuissons.

L'atelier s'engage à conserver les pièces réalisées par les stagiaires ou élèves pendant une durée de 6 mois maximum.

Passé ce délai et sans nouvelles de l'élève, les pièces seront recyclées ou détruites.

REGLEMENT INTERIEUR

Les élèves des cours et stages d'Ecart-type s'engagent à respecter les règles de vies de l'atelier :

- Il est interdit d'emporter hors de l'atelier des outils, terres ou matières premières.
- L'atelier sera laissé après usage dans un état de parfaite propreté : les tours, les outils, les planches et seaux, les éviers, et les tables, leur environnement et le matériel rangé à sa place. Pour ce faire, il sera utilisé les seaux de nettoyage.
- La terre pouvant être récupérée (barbotine où pièces crues) sera stockée dans les seaux prévus à cet effet selon les indications de l'enseignant et ceci à la fin de chaque séance.
- Tout endommagement du matériel par un élève pourra entraîner une responsabilité civile individuelle et un remboursement pourra être demandé par Ecart-type.
- Seules les pièces réalisées dans le cadre des cours et des stages pourront être cuites dans le four de l'atelier. Elles ne devront pas dépasser 25 cm de haut, sauf autorisation spéciale et préalable de l'enseignant.
- L'élève respectera les horaires qui incluent le temps de nettoyage et de rangement. (15 minutes avant la fin du cours)
- L'élève respectera les consignes sanitaires nationales en vigueur au moment du cours ou du stage
- Ne laisser aucune affaire personnelle à l'atelier.
- Écart-type n'est pas responsable des vols au sein de l'atelier.
- Tout élève qui dégradera les lieux de cours sera tenu comme responsable.
- Tout élève se doit de respecter les autres élèves et les consignes de l'atelier.
- Tout manquement à ce règlement intérieur pourrait donner lieu à une exclusion sans remboursement.

Le stagiaire s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur et de ces conditions de ventes

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur

Nom, Prénom et signature :

(Précédé de « Bon pour accord ») :